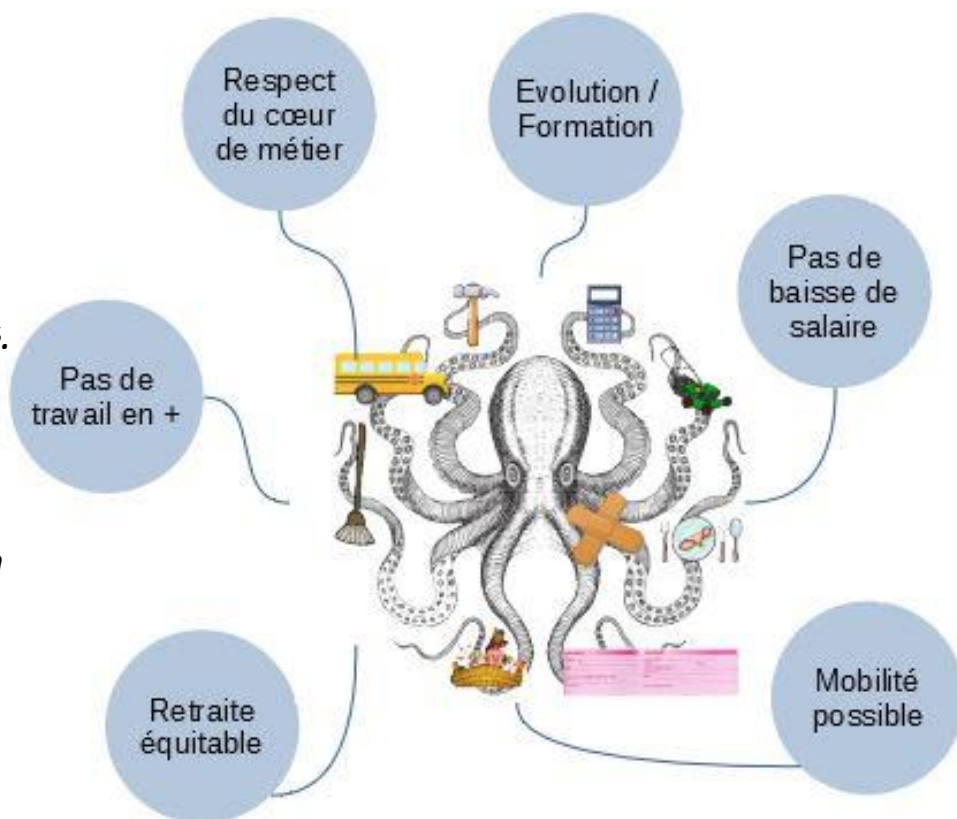


**Ras le bol du multi-tâches et des carrières bloquées !
 Exigeons, avec la CGT, de meilleures conditions de travail.**

C'est ce mardi 29 septembre que les différentes instances vont se réunir pour établir les futures conditions de travail et de carrière de VOUS, personnels de droit privé.

La CGT, qui défend VOS droits et qui ne satisfera jamais de modalités revues à la baisse, n'a pas été invitée intentionnellement à cette réunion. Alors que c'est son droit !

A travers NOUS, c'est VOUS qui êtes exclus de ce processus de renégociation ! Stop à l'entre-soi !



Cependant, la CGT, signataire des anciennes conventions CNEAP et GOFPA ne souhaite pas bloquer cette négociation malgré sa non-invitation et est prête à signer un projet de convention qui garantirait :

- Des fiches de postes et des classements indiciaires en accord avec la mission principale : **respect du cœur de métier**
- Des possibilités d'évolution professionnelle et de reconversion pour tous et toutes **pour évoluer dans son métier ou un autre**
- La création d'un mouvement de l'emploi interne transparent et équitable : **pouvoir changer d'établissement avec maintien des acquis**
- Des grilles de salaires au minima des anciennes : **pas de baisse de salaire**
- La remise en place des accords sur le temps de travail (notamment le 35h) : **pas de travail en plus**
- Le maintien de l'indemnité de départ à la retraite

Faites remonter votre avis à votre représentant-e du personnel et à la Commission Mixte Paritaire / CPPNI - 277 Rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Montreuil, le 26/09/2020